

Emasfalt CR-1 (C60B3 CUR)

ÉMULSIONS ■ AUTRES COUCHES AUXILIAIRES ■ SCCELLEMENT

DÉFINITION :

Émulsion cationique de bitume à rupture rapide pour enduits de scellement, conforme aux spécifications de l'article 214 du Cahier de prescriptions techniques générales pour travaux de conservation des routes et ponts (PG-3) et celles reprises dans la norme UNE EN 13808:2013/1M:2014 pour une émulsion de type C60B3 CUR.

SPÉCIFICATIONS :

Caractéristiques	Unité	Norme	Min.	Max.
Émulsion originale				
Polarité des particules	-	UNE EN 1430	Positive	
Indice de rupture	-	UNE EN 13075-1	70	155
Viscosité par écoulement (2 mm; 40 °C) (*)	s	UNE EN 12846-1	15	70
Teneur en liant (par teneur en eau)	%	UNE EN 1428	58	62
Teneur en fluxant (par distillation)	%	UNE EN 1431	-	2
Résidu sur tamis (0,5 mm)	%	UNE EN 1429	-	0,10
Tendance à la sédimentation (7 jours)	%	UNE EN 12847	-	10
Adhésivité	%	UNE EN 13614	90	-
Propriétés du liant après distillation (UNE EN 1431)				
Pénétration (25 °C ; 100 g ; 5 s)	0,1mm.	UNE EN 1426	-	220
Point de ramollissement	°C	UNE EN 1427	35	-
Propriétés du liant après évaporation (UNE EN 13074-1)				
Pénétration (25 °C ; 100 g ; 5 s)	0,1mm.	UNE EN 1426	-	330
Point de ramollissement	°C	UNE EN 1427	35	-
Propriétés du liant après stabilisation (UNE EN 13074-2)				
Pénétration (25 °C ; 100 g ; 5 s)	0,1mm.	UNE EN 1426	-	220
Point de ramollissement	°C	UNE EN 1427	35	-

(*) Temps d'écoulement admis pour 2 mm à 40 °C : de 40 à 130 s.

APPLICATIONS :

- Enduits de scellement sur des sols stabilisés ou couches traitées avec de l'agglomérant hydraulique afin d'imperméabiliser la surface et d'éviter l'évaporation de l'eau nécessaire à la prise.

TEMPÉRATURES D'UTILISATION DONNÉES À TITRE INDICATIF :

- Température d'application (°C) : 20–60. . Dans cette plage, le réchauffement de l'émulsion n'est pas requis pour son application, mais si tel est le cas, il conviendra de veiller à ne pas dépasser la limite de 60° C. Pour cela, il est recommandé de chauffer à l'aide de moyens garantissant un contrôle correct de la température et une homogénéité de celle-ci dans toute l'émulsion, en évitant des surchauffes ponctuelles qui pourraient la détériorer.

DOTATIONS À TITRE INDICATIF :

- Environ 500-1000 g d'émulsion/m² pour couches de séchage, selon l'état du support. La dotation ne sera en aucun cas inférieure à trois cents grammes par mètre carré (300 g/m²) de liant résiduel.

RECOMMANDATIONS :

- Nettoyage et préparation du support.
- Utilisation de machines adéquates pour un bon dosage.
- L'équipement d'application devra disposer d'une rampe d'arrosage capable d'offrir une uniformité transversale suffisante. Éviter l'arrosage avec une lance.
- La couche de séchage sera appliquée immédiatement après le compactage de la couche inférieure et en aucun cas un délai supérieur à trois heures (3 h) après la finalisation, maintenant jusque lors la surface humide.

Révision n° : 0

Approuvé : 01/03/2019

Prochaine révision : 01/11/2022



ER-0129/1994



Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web www.cepsa.com

Remarque : Les recommandations reprises dans cette fiche technique doivent être uniquement considérées à titre indicatif et pour des cas généraux, Cepsa déclinant toute responsabilité en cas d'usage indu. Pour les cas particuliers, veuillez contacter le département technique de Cepsa.



Votre univers, plus performant.